



République Française
Département du Nord

Date de convocation Le 29 décembre 2021		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Objet de la délibération
<p style="text-align: center;">ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 octobre 2021</p>
<p style="text-align: center;">CM 2022//01-D01</p>

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 20/01/2022

Envoyé en préfecture le 20/01/2022
Reçu en préfecture le 20/01/2022
Affiché le 20/01/2022 SLO
ID : 059-215901281-20220105-1901202204-DE

**Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Cappinghem**

Séance du 5 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux le 5 janvier, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, Y. WIDHEN, S. DUMORTIER, G. CHATEAU, F. TREDEZ, G. OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. WALICKI,

Absents excusés avec pouvoir :

V. DUCOURAU > pouvoir à MC. FICHELE, G. TRAPASSO > pouvoir à V. PARABOSCHI, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ, E. BARBAY > pouvoir à G. OUDAERT,

Absents excusés sans pouvoir : JM. CLERFAYT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 28 octobre 2021.

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter.
Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- le procès-verbal du 28 octobre 2021

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM